

**Procès-verbal de la première réunion du
Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED)
le mardi 10 décembre à 16 h 30
Salle Nouvel-Ontario et
par l'entremise de Microsoft Teams**

Présences :

Monique Aubin-Gagné	Conseillère scolaire
Sylvie Courchesne	Société de l'aide à l'enfance
Réjeanne Dénomme	Professeure, Collège Boréal et vice-présidente du Comité
Monia Hachez	Réseau communautaire pour enfants
Raymond Joanisse	Conseiller scolaire
Bryanne Laurin	Autisme Ontario
Nicole Cousineau	Association du Syndrome de Down de Sudbury

Absences motivées :

André Crépeau	Services canadiens de l'ouïe et président du Comité
Lise Montpellier	Service central d'admission de navigation NEO
Ginette Roberge	Directrice, École d'éducation, Université Laurentienne
Krista Cotie	Boussole
Natalie Johnston	Boussole

Membre du personnel :

Chantal Lafleur	Directrice du Service spécialisé à l'élève
Tracy Rossini	Directrice exécutive de l'apprentissage

Observateur :

Stéphane Coutu	Représentant de la FÉESO
----------------	--------------------------

Invité :

Daniel Bourgeois	Directeur du Service des finances et des achats
------------------	---

1. Reconnaissance du territoire, prière et bienvenue

Mme Réjeanne Dénomme souhaite la bienvenue à tous. Mme Lafleur récite la reconnaissance du territoire autochtone. Les membres récitent la prière.

2. Adoption de l'ordre du jour

Mme Monique Aubin-Gagné, propose, appuyée par Mme Mona Hachez, que l'ordre du jour de la première rencontre du 10 décembre 2024 soit adopté.

Adoptée

3. Adoption du procès-verbal de la première réunion du 8 septembre 2024

Mme Raymond Joanisse propose, appuyée par Mme Nicole Cousineau, que le procès-verbal de la première rencontre du 8 septembre 2024 soit adopté.

Adoptée

4. Affaires découlant du procès-verbal

Sans objet

5. Mise à jour du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario

→ États financiers 2023-2024

M. Bourgeois, directeur des finances et achats, présente un résumé des états financiers approuvés lors de la réunion du Conseil du 28 novembre. Il souligne que les effectifs quotidiens moyens influencent principalement le financement. L'allocation des revenus est partagée avec le comité. Il explique qu'une baisse des effectifs entraîne une réduction du financement pour l'enfance en difficulté, ce qui impacte les subventions du ministère, notamment pour l'enfance en difficulté et l'enseignement des langues. M. Bourgeois précise que le financement repose sur la formule du ministère et est influencé par les statistiques provinciales sur la démographie des élèves.

M. Bourgeois présente le tableau des subventions externes, incluant le Principe de Jordan, le Programme de soutien scolaire, les évaluations professionnelles, le Programme de lecture, les soutiens en santé mentale, l'enfance en difficulté (été 2024), les programmes sur la santé et le bien-être ainsi que la qualification additionnelle.

M. Bourgeois présente la somme des revenus reportés. Certains de ces fonds sont spécifiquement pour le matériel spécialisé et l'allocation technologiques pour les élèves.

M. Joanisse demande si les fonds reportés peuvent être utilisés pour couvrir le manque de fonds pour les centres de bien-être. M. Bourgeois confirme qu'avec la nouvelle formule d'allocation des fonds, le conseil aura maintenant cette flexibilité.

Mme Cousineau demande au sujet de la réduction du financement des établissements et la possibilité de demander un autre financement au ministère. Mme Lafleur informe qu'une consultation a eu lieu avec les partenaires communautaires et les conseils scolaires, mais elle attend toujours les nouveaux critères de financement.

De plus, elle demande si nous sommes le seul conseil à avoir des centres de bien-être. Mme Lafleur répond que les autres conseils ont renommé ou réduit leurs centres, mais ont maintenu leur partenariat avec l'agence. Nous avons investi pour conserver nos 3 centres, c'est une formule gagnante.

- Nomination d'un nouveau Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier au Conseil scolaire catholique du Nouvelon
Mme Lafleur partage le nom de M. Tom Michaud au poste de Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier à partir du 6 janvier 2025.

6. Mise à jour du Service spécialisé à l'élève :

- Résultat de l'OQRE

Mme Rossini a présenté les résultats de l'OQRE pour les élèves de 3e, 6e et 9e années, montrant des hausses en lecture et écriture, mais des baisses en mathématiques, surtout en 6e et 9e. Des analyses seront menées pour comprendre ces baisses et revoir l'évaluation, notamment en mathématiques. Presque toutes les écoles secondaires sont identifiées comme écoles prioritaires.

Une question a été posée sur le rôle du décroisement dans les résultats, et Mme Rossini a précisé qu'une analyse est en cours. M. Joanisse a aussi partagé la possibilité que les normes d'évaluation aient été durcies pour justifier les priorités politiques, notamment en mathématiques. Bien que la pandémie ait influencé les résultats, des ajustements pourraient avoir été faits pour refléter ces priorités. Mme Rossini a noté que l'équipe pédagogique priorise l'analyse des résultats de l'OQRE. De plus, le TPM en 9e compte désormais pour 10% de la note finale en mathématiques. Un constat a été fait sur la nécessité de renforcer l'enseignement du vocabulaire mathématique, en particulier en 6e, où les élèves, bien qu'excellents en lecture, rencontrent des difficultés avec ce vocabulaire spécifique.

Mme Aubin-Gagné demande si les enseignants de mathématiques au secondaire sont spécialistes. Mme Rossini répond qu'en 9e et 10e années, il

se peut que l'enseignant ne soit pas spécialisé en mathématiques, toutefois les directions tentent d'assigner les enseignants selon les forces tout en suivant la convention collective. De plus, un test en mathématiques est désormais obligatoire pour tous les futurs enseignants.

M. Joannis demande si l'OQRE a l'intention de garder la version électronique? Mme Rossini précise que les élèves de 3e utilisent actuellement des iPads pour les tests, mais passeront aux ordinateurs portables l'année prochaine. Bien que certains résultats aient été moins bons, les élèves plus jeunes réussissent encore bien, tandis qu'en 6e, l'introduction de ces technologies n'affectera probablement pas les résultats.

Mme Rossini indique que les résultats du TPCL ont légèrement augmenté, passant de 86 à 88. Les résultats du TPCL ont toujours été relativement haut.

L'OQRE a félicité le conseil pour les bons résultats des élèves à besoins particuliers et une rencontre est prévue pour partager ses analyses et discuter des pratiques réussies qui expliquent cette réussite.

→ Plan de réussite des élèves

Mme Rossini présente le Plan de réussite des élèves 2022-2023. Nous attendons les données 2023 – 2024 afin de faire la révision et déterminer nos prochaines étapes dans l'amélioration du rendement des élèves. Des ajustements seront faits suite aux analyses de l'OQRE, incluant des sondages sur la lecture, l'écriture et les mathématiques pour mieux cibler les préférences des élèves. Des soutiens intensifs et une intervention précoce en littératie seront mis en place, avec des équipes d'écoles accompagnées en mathématiques et en littératie. Chaque école suivra son propre plan d'amélioration, avec un suivi régulier.

Mme Rossini présente les données du MÉO, incluant des indicateurs clés comme les élèves ayant 16 crédits ou plus à la fin de la 10e, ceux en programme de métiers spécialisés, et ceux obtenant leur diplôme en 5 ans. Plusieurs mesures sont prises pour optimiser l'offre de cours et soutenir les élèves. L'analyse du bien-être des élèves inclut l'assiduité, les suspensions et les résultats des tests OQRE, avec un accent sur les groupes à risque. Une version révisée des résultats sera présentée en avril.

7. Mise à jour de nos partenaires

→ Lettre de Limestone District School Board

Mme Lafleur présente les grandes lignes de la lettre soulevant des préoccupations sur le manque de perfectionnement professionnel en éducation spécialisée à l'École des sciences de l'éducation. La lettre critique

l'absence de formation adéquate dans les programmes de formation des enseignants, ce qui laisse les élèves ayant des besoins spéciaux confrontés à des défis. Limestone District School Board propose que la formation en éducation spécialisée devienne une priorité dans les programmes de formation des enseignants en Ontario. Mme Lafleur demande si le conseil souhaite soutenir cette lettre en l'envoyant au Ministère.

Mme Cousineau demande s'il existe une composante dédiée à l'éducation spécialisée à l'École des sciences. Mme Lafleur indique qu'auparavant, il s'agissait d'un cours très limité et basique. Elle suggère que nous pourrions poser la question directement à l'École des sciences.

À la prochaine rencontre, si nous avons toutes les informations nécessaires, nous pourrions suivre l'exemple du Limestone District School Board et rédiger une lettre à notre tour.

8. Documents :

- Communiqué du CSC Nouvelon
- Lettre par Limestone District School Board

9. Levée de la séance

M. Joannis propose la levée de séance, appuyée par Mme Monia Hachez.

Adoptée

C. c. Stephen Simard, chef régional, ministère de l'Éducation
Lorraine Mainville, adjointe exécutive, CSC Nouvelon
Service spécialisé à l'élève